*Projet d’intervention en plénière de pré-rentrée proposé par le SNEP-FSU pour les sections locales FSU. Demander au chef d’établissement en amont la possibilité d’intervenir.*

*A amender, modifier, transformer…*

**Une rentrée scolaire 2022 où tout est prêt !?**

Nous souhaiterions tant annoncer à tous et toutes que le système éducatif est prêt pour cette rentrée 2022 au vu des besoins d’éducation dans notre pays. Les défis climatiques, économiques, sociaux, appellent à fournir une éducation de qualité à chaque élève pour former un citoyen éclairé, un acteur du monde de demain. Nous souhaiterions l’annoncer car la rentrée scolaire est un moment important dans la vie de chaque personnel de l’Education Nationale.

Pourtant, la situation est catastrophique et, cette année, cela n’est aucunement lié à la situation sanitaire. C’est le résultat de la mise en place de politiques d’affaiblissement du service public d’éducation depuis trop longtemps et notamment celles portées par JM Blanquer lors du dernier quinquennat. Indéniablement un cap a été franchi concernant la dégradation de l’Ecole publique.

**EMPLOI / RECRUTEMENTS**

C’est une rentrée où des jobs dating sont mis en place et des petites annonces passées par les rectorats : il manque des enseignants un peu partout et, à la va vite, l’Education Nationale tente d’embaucher. Cela montre l’importance que porte le pouvoir pour la spécificité du métier, la formation initiale et la qualité du service public d’éducation. Le bilan du dernier quinquennat est clair et limpide : + 26 000 élèves dans le second degré public et la suppression de 7840 postes d’enseignants. Même en entassant les élèves dans les classes, en mettant les stagiaires à temps plein pour couvrir plus d’heures, il manque des enseignants en grand nombre. L’an passé la France est devenue championne de l’Union Européenne pour la moyenne d’élèves par classe en collège\*. Certaines fédérations de parents d’élèves mettent en place des procédures pour porter plainte pour des heures manquantes. Nous observons que le droit à l’Education est maltraité dans notre pays. Alors que notre administration devrait organiser le système éducatif pour que tous les besoins soient couverts, y compris les remplacements, sur tout le territoire, elle est en train de voir jusqu’où elle peut aller dans le déshabillage du système éducatif sans que cela craque totalement. Si l’on parle beaucoup ces jours-ci des enseignants, il faut aussi plus d’emploi pour tous les personnels (administratifs, vie scolaire, santé scolaire, AESH –à qui le gouvernement refuse un réel statut que nous revendiquons, AED, médecine scolaire…)

Dans notre établissement, cela s’illustre par :

* Un nombre d’élèves par classe trop élevé (citer)
* Un manque de personnels (enseignants, vie scolaire, agents administratifs...)
* Autres problèmes de rentrée

**STAGIAIRES, FORMATION DES ENSEIGNANTS**

C’est la rentrée où nos collègues stagiaires des CAPES externes (bienvenu à eux) seront pour la très grande majorité à temps plein face aux élèves, un recul historique sur cette première année si importante qui se réalisait auparavant à mi-temps en établissement, quand les démissions d’enseignants augmentent, notamment dès l’année de stage\*\*. Si la situation dans laquelle ils sont placés est insupportable, nous avons des remontées de situation qui montrent comment ils sont maltraités dès l’entrée dans le métier en terme d’affectation et de conditions d’exercice\*\*\*

**SALAIRES et POINT D’INDICE**

C’est aussi la rentrée où le point d’indice a été dégelé (en Juillet), ce qui pourrait être une bonne nouvelle, mais cela se fait bien en deça de l’inflation (3,5% pour une inflation de plus de 6,1% pour l’instant !) et entrainera une perte pour tous les personnels. La perte, estimée à 2,6 %, est la plus grande depuis 1985 !

Le ministre répond qu’il y « *aura un enseignant devant chaque classe à la rentrée* » et que le problème serait celui de l’attractivité du métier d’enseignant pour recruter. Mais ce manque d’attractivité a été mis en œuvre par les choix politiques menées quand nous alertons depuis tant d’année sur les besoins :

* D’améliorer les conditions de travail (notamment les effectifs par classes)
* De rémunérer et revaloriser dignement les enseignants et les personnels de l’éducation
* D’écouter les personnels dans les choix du système éducatif au lieu de développer un management pyramidal déconnecté des besoins du terrain

A l’inverse le précédent gouvernement a fait voter la loi de transformation de la fonction publique supprimant massivement des instances de concertation, renforçant la contractualisation et affaiblissant ainsi tous les services publics.

La réduction du nombre d’enseignants fonctionnaires est une volonté affichée. En effet, même dans les concours où le nombre de candidats et leurs résultats permettraient de recruter à la hauteur des besoins (en EPS notamment), le ministère limite drastiquement le nombre de postes et recourt à l’embauche massive de contractuels. Pour la FSU développer la précarité ne servira ni l’Ecole, ni les personnels, ni les élèves. C’est pourquoi elle agit et revendique des voies de titularisation pour améliorer les conditions de travail de tous les personnels.

**VOIE PROFESSIONNELLE**

C’est la rentrée où les lycées professionnels sont sous la tutelle du ministère du travail (et de celui de l’éducation) et où la volonté de doubler le temps de stage ne cache pas une régression énorme sur l’ambition éducative portée pour la voie professionnelle.

La FSU ne se résigne pas à cet affaiblissement organisé du système éducatif. Des solutions existent pour renforcer un service public de qualité, rémunérer les agent.es, permettre une éducation de haut niveau pour tous les élèves sur tout le territoire.

**ECONOMIE et SERVICES PUBLICS**

Au niveau économique, il est possible d’investir massivement pour le service public d’éducation, comme pour d’autres services publics qui en ont bien besoin (hospitaliers, pompiers, agents ONF, des impôts…). En effet, cet été, c’est le magazine *Challenges* qui répertorie annuellement les 500 plus grandes fortunes françaises qui nous apprend que l’argent détenu par ces 500 familles a dépassé la barre des 1000 milliards d’euros (voir schéma ici-bas) ! Après une augmentation de 30% en 2021, cela continue d’augmenter ! Pour comparer un peu cette évolution, un budget annuel de l’Education Nationale c’est environ 60 milliards d’euros. AU regard du PIB, la fortune des 500 familles représentait 6% du PIB français en 1996, 20% en 2017 et 43% en 2021.

La question est simple, et ne se pose pas que pour les enseignants, mais aussi pour toutes celles et ceux qui travaillent : les richesses produites doivent-elles aller vers l’enrichissement de quelques uns ou être répartie pour valoriser le travail, les salaires et renforcer les services publics, nos biens communs ? Pour la FSU, la richesse créée doit être partagée au service de la société, de celles et ceux qui œuvrent chaque jour dans les services publics et dans le privé. A l’heure où les projets éducatifs (sorties scolaires, coût et manque de chauffeurs, chauffage dans les classes, chauffage des piscines…) pourraient être remis en cause pour des questions austéritaires, la question du partage des richesses est plus prégnante que jamais. Dès le 29 Septembre, une mobilisation sur les salaires est prévue pour le public et le privé car les pénuries d’emploi se développent (SNCF, chauffeurs, hospitaliers, enseignants).

Il va donc falloir faire entendre nos voix pour l’avenir du système éducatif pour que ces choix évoluent. Nous appelons tous les personnels à anticiper une rentrée active et revendicative, à se syndiquer au plus vite pour donner du poids à nos légitimes revendications. Collectivement, nous pouvons beaucoup. Cela passera aussi en décembre par une mobilisation massive de toutes et tous pour voter pour vos représentants lors des Élections professionnelles. C’est un moment important qui permet d’exprimer nos attentes, nos besoins en désignant celles et ceux qui les porteront face à l’administration.

Nous vous souhaitons la meilleure rentrée possible, active et revendicative.

Les collègues de la section syndicale (les présenter) sont disponibles pour échanger sur la situation et vous proposent une réunion (soit organisée par le CE lors de la journée pré rentrée, soit prévoir un moment). Nous rappelons que chaque agent a le droit de participer (syndiqué ou non), sans perte de traitement aux heures mensuelles d’information syndicale qui sont essentielles pour discuter collectivement de nos revendications pour l’établissement. La section locale FSU en organisera régulièrement.



Challenges n°750, juillet-août 2022. Page243

\*en France moyenne de 25,1, la moyenne de l’UE est de 20,7 !

\**(étude des chercheurs Richard Étienne et Céline Avenel intitulée "Discours et parcours d’enseignants renonçant au bénéfice du concours en début de carrière", parue en juin 2022* )

\*\*\**(changement d’affectation 1 semaine avant la rentrée à 200km, affectation en EREA car poste spécifique vacant, formation sur le temps libre car journée libérée, affectation sur 2 établissements...).*